

Module n°1 : L'entretien prénatal précoce : Actualisation des connaissances (Module 1A)

Contexte

L'entretien prénatal précoce (EPP), créé par la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 est une intervention de prévention devenue obligatoire depuis le 1er mai 2020. Cette réforme prioritaire s'inscrit dans le cadre du chantier interministériel des 1 000 premiers jours de l'enfant et plus particulièrement du « parcours des 1000 premiers jours », dont l'entretien prénatal précoce constitue le premier moment clé. Le déploiement de l'EPP : un enjeu d'information et de formation. Afin que cette mesure remplisse pleinement ses objectifs, il convient d'en accompagner la promotion sur l'ensemble du territoire national, en informant directement les futurs parents concernés et en sensibilisant les professionnels de santé. Plus spécifiquement, les médecins et sages femmes doivent être en mesure à la fois : • D'informer les femmes et les couples de l'existence de l'EPP le plus précocement possible au cours de la grossesse • De réaliser cet EPP ou d'orienter vers un professionnel le réalisant et permettre la mise en œuvre d'un travail en réseau autour des différents professionnels exerçant dans le cadre de la périnatalité

Objectifs

Objectif N°1 : connaître les dispositions réglementaires en périnatalité et les consultations obligatoires du parcours de grossesse
Objectif N°2 : connaître les enjeux des 1000 premiers jours de l'enfant
Objectif N°3 : connaître les déterminants sociaux de la santé et leurs impacts sur les inégalités sociales et territoriales en périnatalité
Objectif N°4 : appréhender la place de l'entretien prénatal précoce dans le parcours des 1000 premiers jours

Renseignements complémentaires

Contact : Fatima SARAIVA (f.saraiva@anhf.fr) - Béatrice Fabre (b.fabre@anhf.fr)

Programme

Partie 1 :

Connaissance du contexte et du cadre juridique Le parcours de grossesse Les 1000 premiers jours de l'enfant

Partie 2 :

Public

Sages femmes - Médecins

Exercice

2024

Code de formation

SO114

Nature

AFN

Organisé par

FormAvenir Performances

Durée

2 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 7 mars au 8 mars 2024

Module 1

ANFH Montpellier

Du 25 avril au 26 avril 2024

Module 2

ANFH Montpellier

GROUPE 2

Du 7 mars au 8 mars 2024

Module 1

ANFH Ramonville St-Agne

Du 25 avril au 26 avril 2024

Module 2

ANFH Ramonville St-Agne

GROUPE 3

Du 19 septembre au 20 septembre 2024

Module 1B

Ramonville Saint Agne

GROUPE 4

Du 17 octobre au 18 octobre 2024

Module 2

Ramonville Saint Agne